

## Modifications des tarifs du gaz naturel du 1<sup>er</sup> juillet 2022

### Zone tarifaire d'Union Sud – Tarifs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Consommateurs du gaz du réseau – Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Consommateurs du gaz du réseau – Augmentation ou diminution annuelle	Consommateurs en achat direct – Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Consommateurs en achat direct – Augmentation ou diminution annuelle
Produit de base du gaz	30,3894	216,89 \$	<i>Le prix est celui fixé dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	0,9857	30,03 \$	<i>Le prix est celui fixé dans le contrat</i>	
Transport vers Enbridge <sup>1</sup>	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Stockage	0,8339	0,00 \$	0,8339	0,00 \$
Rajustement du prix de stockage	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Livraison chez vous				
Les premiers 100 m <sup>3</sup>		3,78 \$		3,78 \$
Les prochains 150 m <sup>3</sup>	6,2969		6,2969	
Au-delà de 250 m <sup>3</sup>	6,0023		6,0023	
	5,2416		5,2416	
Frais liés au carbone de l'installation	0,0141	0,00 \$	0,0141	0,00 \$
Rajustement du prix de livraison (tous les volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	23,18 \$	0,00 \$	23,18 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	9,7900	0,00 \$	9,7900	0,00 \$
<b>Variation annuelle de la facture sans rajustement temporaire</b>		<b>250,70 \$</b>		<b>3,78 \$</b>
Frais temporaires		1,11 \$		1,11 \$
<b>Variation annuelle totale de la facture<sup>2</sup></b>		<b>251,81 \$</b>		<b>4,89 \$</b>

1. Les tarifs des produits de base pour Union Sud comprennent tous les frais de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie de l'énergie du Canada. Les consommateurs qui ont un contrat avec un agent de commercialisation du gaz naturel peuvent ou non être affectés par les changements des tarifs de transport. Les consommateurs qui ont des questions à ce sujet doivent communiquer directement avec leur distributeur de gaz naturel au numéro de téléphone qui figure sur leur facture.

2. Basé sur la consommation moyenne d'un consommateur résidentiel typique de 2 200 m<sup>3</sup> par an.

## Zone tarifaire d'Union Nord-Est – Tarifs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Consommateurs du gaz du réseau – Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Consommateurs du gaz du réseau – Augmentation ou diminution annuelle	Consommateurs en achat direct – Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Consommateurs en achat direct – Augmentation ou diminution annuelle
Produit de base du gaz	30,6718	216,88 \$	Le prix est celui fixé dans le contrat	
Rajustement du prix du gaz	-0,2111	22,73 \$	Le prix est celui fixé dans le contrat	
Transport vers Enbridge <sup>1</sup>	2,3550	1,43 \$	2,3550	1,43 \$
Rajustement du prix du transport	-0,0986	1,34 \$	-0,0986	1,34 \$
Stockage	5,9236	0,58 \$	5,9236	0,58 \$
Rajustement du prix de stockage	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Livraison chez vous				
Les premiers 100 m <sup>3</sup>				
Les prochains 200 m <sup>3</sup>	10,5885		10,5885	
Les prochains 200 m <sup>3</sup>	10,3313	6,49 \$	10,3313	6,49 \$
Les prochains 200 m <sup>3</sup>	9,9238		9,9238	
Les prochains 200 m <sup>3</sup>	9,5499		9,5499	
Les prochains 500 m <sup>3</sup>	9,2408		9,2408	
Au-delà de 1 000 m <sup>3</sup>				
Frais liés au carbone de l'installation	0,0141	0,00 \$	0,0141	0,00 \$
Rajustement du prix de livraison (tous les volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	23,18 \$	0,00 \$	23,18 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	9,7900	0,00 \$	9,7900	0,00 \$
<b>Variation annuelle de la facture sans rajustement temporaire</b>		<b>249,45 \$</b>		<b>9,84 \$</b>
Frais temporaires		-5,20 \$		-5,20 \$
<b>Variation annuelle totale de la facture<sup>2</sup></b>		<b>244,25 \$</b>		<b>4,64 \$</b>

1. Les tarifs des produits de base pour Union Nord-Est comprennent une partie des frais de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie de l'énergie du Canada. Les

consommateurs qui ont un contrat avec un détaillant d'énergie peuvent ou non être affectés par les changements des tarifs de transport d'Enbridge. Les consommateurs qui ont des questions à ce sujet doivent communiquer directement avec leur détaillant d'énergie au numéro de téléphone qui figure sur leur facture.

2. Basé sur la consommation moyenne d'un consommateur résidentiel typique de 2 200 m<sup>3</sup> par an.

## Zone tarifaire d'Union Nord-Ouest – Tarifs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Consommateurs du gaz du réseau – Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Consommateurs du gaz du réseau – Augmentation ou diminution annuelle	Consommateurs en achat direct – Nouveau tarif (¢/m <sup>3</sup> )	Consommateurs en achat direct – Augmentation ou diminution annuelle
Produit de base du gaz	27,5852	205,01 \$	<i>Le prix est celui fixé dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-1,5510	30,37 \$	<i>Le prix est celui fixé dans le contrat</i>	
Transport vers Enbridge <sup>1</sup>	4,6194	2,86 \$	4,6194	2,86 \$
Rajustement du prix du transport	0,5028	-0,57 \$	0,5028	-0,57 \$
Stockage	2,1723	1,03 \$	2,1723	1,03 \$
Rajustement du prix de stockage	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Livraison chez vous Les premiers 100 m <sup>3</sup> Les prochains 200 m <sup>3</sup> Les prochains 200 m <sup>3</sup> Les prochains 500 m <sup>3</sup> Au-delà de 1 000 m <sup>3</sup>	10,5885 10,3313 9,9238 9,5499 9,2408	6,49 \$	10,5885 10,3313 9,9238 9,5499 9,2408	6,49 \$
Frais liés au carbone de l'installation	0,0141	0,00 \$	0,0141	0,00 \$
Rajustement du prix de livraison (tous les volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	23,18 \$	0,00 \$	23,18 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	9,7900	0,00 \$	9,7900	0,00 \$
<b>Variation annuelle de la facture sans rajustement temporaire</b>		<b>245,19 \$</b>		<b>9,81 \$</b>
Frais temporaires		-5,20 \$		-5,20 \$
<b>Variation annuelle totale de la facture<sup>2</sup></b>		<b>239,99 \$</b>		<b>4,61 \$</b>

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie de l'énergie du Canada. Les consommateurs qui ont un contrat avec un détaillant d'énergie peuvent ou non être affectés par les changements des

tarifs de transport d'Enbridge. Les consommateurs qui ont des questions à ce sujet doivent communiquer directement avec leur détaillant d'énergie au numéro de téléphone qui figure sur leur facture.

2. Basé sur la consommation moyenne d'un consommateur résidentiel typique de 2 200 m<sup>3</sup> par an.